



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur la milice d'extrême gauche dénommée « Jeune Garde Antifasciste »

Question écrite n° 5981

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la milice d'extrême gauche dénommée « Jeune Garde Antifasciste ». Depuis 2018, ce groupuscule originaire de Lyon se développe partout sur le territoire national et multiplie les appels à la violence envers les forces de l'ordre, les militants de droite, ainsi que des agressions. Son cofondateur et porte-parole, M. Raphaël Arnault, ne s'en cache pas sur les réseaux sociaux, se vantant sur Twitter tantôt de participer à des entraînements d'autodéfense pour « combattre l'extrême droite » ou félicitant ses militants d'avoir pris part à des esclandres contre « la vermine fasciste ». Dans un tweet publié le 19 février 2023, on peut notamment lire « Face à l'extrême droite et leurs violences, renforce ton camp », appuyé par trois photographies de jeunes hommes encagoulés au visage flouté. Plus grave encore, en réponse à ce tweet, un député du Val-d'Oise, du groupe La France Insoumise, déclare attendre « son invitation » [pour faire face à l'extrême droite], appelant clairement à la violence. Cette milice d'extrême gauche violente, toujours impunie, est une habituée de la brutalité et de l'intimidation. Le 20 octobre 2022, en plein rassemblement à la suite du drame de la petite Lola, l'ancien journaliste de Valeurs Actuelles George Matharan a été roué de coups par une quinzaine d'individus encagoulés se revendiquant de la « Jeune Garde antifasciste ». Pour la simple raison qu'il est de droite, l'ex journaliste subira un traumatisme crânien, une commotion cérébrale et de nombreux hématomes aux jambes. En avril 2022, à Grenoble, trois membres du syndicat étudiant UNI ont été pris à partie par des militants du groupuscule d'extrême gauche. Une jeune femme responsable des Jeunes Républicains de l'Isère avait été sévèrement blessée au visage. Quatre mois plus tard, les auteurs de cette agression ont été condamnés à seulement soixante-dix heures de travaux d'intérêt général. Visiblement, tout ce qui ne se situe pas à gauche de la gauche semble être la cible de cette mouvance, puisqu'en décembre 2021, ce sont des militants LREM qui ont été tabassés à Paris alors qu'ils distribuaient des tracts sur un marché. Malgré ces actes inqualifiables de violence répétée et le profil virulent des membres de la « Jeune Garde antifasciste », il est navrant de constater qu'ils bénéficient presque toujours d'une bienveillance médiatique et d'une impunité totale. Pourtant, cette milice compte dans ses rangs des membres dangereux, comme M. Luc Bawa qui, en plus d'avoir tourné en dérision l'assassinat de Samuel Paty, avait loué les djihadistes de Boko Haram en 2020 sur ses réseaux sociaux. Cette violence et cette haine envers les forces de l'ordre, les procédés d'intimidation envers des militants politiques, ce mépris de la démocratie et des institutions, doivent cesser. À la lumière de ces éléments, il lui demande quand est-ce qu'il compte engager une procédure de dissolution du groupuscule d'extrême gauche la « Jeune Garde Antifasciste ».

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5981

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2023](#), page 1880

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)